

Autour de la table de Shabbat, n°398 Choftim



Est-ce que les vers de terre ont de la jugeote?

A la fin de la Paracha est enseignée une loi toute particulière : l'Eigla Aroufa/la génisse dont on casse la nuque! Il s'agit d'un cas assez dramatique, celui d'un cadavre qui est trouvé à l'extérieur d'une ville d'Israël et dont on ne connaît pas l'identité ni celle de son assassin. La Thora stipule que l'agglomération la plus proche du drame devra apporter une expiation, c'est la fonction de cette génisse. Le déroulement de la cérémonie est aussi exceptionnel puisque ce sont **tous les juges rabbiniques** de la ville qui accompagneront l'animal vers le fleuve le plus proche c'est le Na'hal Eitan (cours d'eau à fort courant). Sur ses berges, les anciens **casseront la nuque** de l'animal et diront : « **Nos mains n'ont pas versé ce sang innocent. Expie (Hachem) la faute de ton peuple!** ». Le Talmud demande : est-ce que vraiment on a un doute que ce sont **les mains** des anciens qui ont tué?! En fait, ils viennent dire qu'ils n'ont pas laissé partir l'étranger sans lui donner un repas pour la route et l'avoir accompagné un bout de chemin. C'est-à-dire qu'ils disent qu'ils ont fait attention de raccompagner l'indigent sur le chemin et de cette manière ils déculpabilisent la ville car les Sages représentent toute la population! Les commentateurs expliquent que le fait de donner à son prochain une marque d'attention (l'accompagner et lui donner un sandwich pour le trajet) cela donne du courage et c'est une marque d'honneur. De cette manière la personne sortira revigorée d'une telle hospitalité et si (à Dieu ne plaise) elle rencontre sur sa route des brigands, elle aura la force de se mesurer à eux!

Le Targum Yonathan explique une chose très intéressante. Après avoir tué l'animal, de son cadavre sortiront des myriades de vers et d'autres sympathiques rampants qui se dirigeront vers la maison de l'assassin! Et **d'après cette preuve**, le Beth Din attrapera cet homme, le jugera et lui infligera sa punition : la peine de mort! (Du temps du Temple de Jérusalem le Beth Din composé de 23 juges pouvait juger les cas d'homicides et si l'accusé était coupable il était tué par le glaive). Cependant, le «Na'hzal Eitan» livre écrit par le grand de notre génération, Rav Haïm Kanievski Zatsal pose une formidable question : la Thora a été donnée aux hommes pour juger d'après les principes qu'elle a édictés. Or il est mentionné (dans la Thora) que tout jugement d'ordre monétaire ou civil doit être donné d'après le témoignage de deux témoins. On l'apprend d'un verset explicite : « Sur la bouche de deux témoins se tiendra le jugement de la Thora », et en aucune façon on ne pourra

infliger une punition autrement que par des preuves **en bonne et due forme**. Donc comment comprendre ce phénomène extraordinaire que des rampants puissent identifier le coupable et d'après cela le punir sur sa vie!! Intéressante comme question, n'est-ce pas? Dans le même esprit, le Talmud Baba Métsia (59) rapporte une controverse entre Rabbi Eliezer et le reste de sages au sujet de la Cacherout d'un four «Ha'hnaï». Rabbi Eliezer soutenait qu'il était pur tandis que la majorité des Rabanims de son époque affirmaient le contraire. Or, pour réaffirmer son point de vue, il appela à sa rescousse une voix céleste pour qu'elle tranche en sa faveur! Et effectivement le son divin se fera entendre et dira que la Hala'ha est tranchée d'après l'avis de Rabbi Eliezer!! Malgré tout, Rabi Yéhochoua se lèvera et dira : « Lo Bachamaim »/ la Thora n'est plus aux cieux! Donc on doit aller d'après le principe de la majorité pour fixer la Hala'ha et non d'après le miracle (comme le dévoilement d'anges ou d'autres phénomènes surnaturels) pareillement pour la voix céleste! Et en définitive la hala'ha sera tranchée d'après la majorité des Sages et non de Rabbi Eliézer! (Et par la suite, il est rapporté que le prophète Eliahou s'est dévoilé et dira qu'au moment où les Sages ont réfuté la voix céleste, Hachem a «rigolé» et a dit : « **mes enfants m'ont dépassé, mes enfants m'ont dépassé!** »)

Donc comment comprendre que les vers puissent désigner le coupable du meurtre et entraîner sa punition : ce n'est pas de la Thora?! Le Nahal Eitan répond de différentes manières. L'une d'entre elle c'est qu'il ne s'agit pas d'une punition exercée par le Beth Din mais celle du Roi d'Israël. En effet, le Roi a une prérogative par rapport aux corps juridiques c'est qu'il peut juger (et punir) d'après ses sentiments et son estimation. Donc il se peut bien qu'il manque des preuves irréfutables pour démontrer la culpabilité du suspect mais le Roi pourra punir! Autre réponse, c'est qu'il existe des cas où le Goël Adam/ le vengeur du sang peut punir le meurtrier. En effet, dans le cas du meurtre par inadvertance, la Thora dicte que l'assassin (involontaire) devra se réfugier dans une ville de refuge. Dans le cas où il sortirait de la ville, le vengeur pourra le tuer! Donc c'est peut-être aussi notre cas, les rampants ont identifié l'assassin qui prendra la fuite afin d'être sauvé du vengeur de sang!

Autre possibilité encore, c'est qu'il existe des cas où le BETH DIN pourra user de sa force pour punir le coupable. Cependant puisqu'il n'existe pas de preuves formelles, le

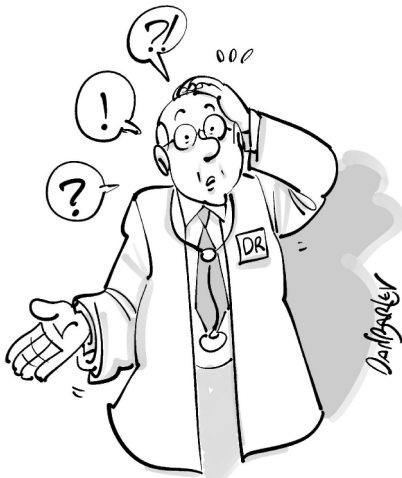
Beth Din ne pourra pas lui infliger la peine fixée par la Thora, celle du glaive. En revanche, il est dans les prérogatives du BETH DIN de jeter le présumé assassin dans un trou et de lui faire subir un régime alimentaire très dur afin qu'il rende l'âme!

Le cas étudié est assez impressionnant mais on voit à travers cette cérémonie le niveau spirituel exceptionnel atteint par le Clall Israël. Mieux encore, le Nahal Eitan rapporte un enseignement que si le Clall Israël était encore plus méritant; c'est **le veau lui-même** qui monterait des berges et irait en direction de la maison du tueur pour le tuer!

Quand la prière sincère fait revenir les demi-morts sur terre!

Cette semaine on reparlera d'un grand Rav d'Israël, Rav Karlinstein Zatsal et de son formidable niveau de Bitahon/de confiance en Hachem avec sa transplantation des reins. Et on apprendra que même si les choses paraissent bien obscures, l'homme doit garder confiance dans le Boré Olam!

Durant son long traitement dans les hôpitaux en Amérique, le Rav fut témoin d'un épisode très exceptionnel. Il s'agissait d'une jeune dame de la communauté qui était hospitalisée en même temps que lui mais son cas était encore bien pire! Elle avait *la maladie* au niveau des intestins (Que D.ieu nous en garde) et la situation était tellement grave que le staff médical levait les mains au Ciel en disant qu'elle n'avait plus qu'une semaine à vivre!!



La femme demanda alors à sa fille âgée de 15 ans de sortir de la pièce. Cette dernière était toute retournée et pressentait le pire! De suite elle demanda l'aide d'une infirmière pour aider sa mère dans les derniers instants... L'infirmière entra dans la chambre et vit la femme malade sous les draps: le corps et visage entièrement recouvert. Et on pouvait entendre une courte prière qui sortait de dessous les draps : « Mon père qui est au Ciel! S'il te plaît: qu'as-tu à gagner à ma mort et ma descente à la géhenne?! Encore un Kadich de plus qu'on fera en mon souvenir, quelques Michnayots seront étudiées pour mon âme! Mais voilà : je te promets que si tu me guéris de mon mal, je SANCTIFIERAI ma vie pour la Thora et ceux qui l'étudient!! Chaque jour j'irai à la Yéchiva pour préparer les repas des élèves et nettoyer le bâtiment». Après cette prière qui sortait directement de son cœur, la mère

demanda alors à sa fille un verre d'eau car elle était assoiffée! L'infirmière qui était à côté, interdit à la fille d'accomplir sa volonté car son état de santé terrible ne permettait en aucune façon de boire car cela pouvait provoquer l'étouffement! Cependant, la mère réclama de plus belle et cette fois la fille passa outre l'injonction de l'infirmière et tendit un verre d'eau. La mère prit le gobelet, fit **une BELLE BENEDICTION «Chéhakol..»** et but avidement l'eau! Sans se plaindre cela relevait du miracle! A nouveau elle demanda un autre verre et pareillement elle le but, puis la malade eut une autre demande encore plus ahurissante : « Donne-moi s'il te plaît un plat à manger car...j'ai très faim!!» La fille était sidérée et refusa de donner le plat car c'était dangereux étant donné son état. Mais à nouveau la mère réitéra sa demande et en fin de compte la fille acquiesça et amena un plat de pommes cuites broyées. Pareillement la maman mangea tout le plat devant les yeux ébahis de l'infirmière! La situation tenait du surnaturel, au point que tout le staff médical vint voir le prodige : une personne en phase finale d'une maladie des intestins qui a pu boire et manger sans aucun problème et qui en redemande encore! INCROYABLE mais VRAI! Le spécialiste du service dit « Cela fait trente ans que je travaille dans ce service et je n'ai jamais vu un tel phénomène : c'est un vrai MIRACLE!» (Il n'est pas dit dans l'histoire véridique si le médecin a fait Téhouva ou non, mais on lui laissera le bénéfice du doute...). En moins d'une semaine, au lieu que cette maman rejoigne ses aïeux au cimetière juif, cette mère de famille SORTIT de l'hôpital et rejoignit sa maisonnée!! Très vite, dès qu'elle fut remise entièrement sur pied, elle se rendit à la Yéchiva la plus proche pour demander l'autorisation au Roch Yéchiva, d'aider à préparer les repas, comme elle en avait fait le vœu quelques jours plus tôt à l'hôpital. Le Roch Yéchiva était tout étonné de la coïncidence car c'était précisément quelques jours auparavant que la cuisinière s'était entretenue avec lui, lui demandant l'aide d'une auxiliaire, compte tenu du nombre supplémentaire des Bahours Yéchiva. Le Roch Yéchiva dira c'est bien une preuve que c'est voulu par le Ciel! Donc tu es engagée!» Au final notre rescapée des services hospitaliers américains commença son travail avec beaucoup d'abnégation dans les cuisines d'une Yéchiva Guédola. Il est même rapporté que durant Ben Hazmanims (les vacances) cette dame se rendait dans une autre Yéchiva, celle de Mir, pour préparer les repas (car elle ne voulait pas s'abstenir de sa tâche sacrée) Et cela fait plus de 20 années qu'elle travaille! De là, apprenait le Rav Karlinstein Zatsal que la prière a la force de faire revenir les demi-morts sur terre! De plus l'aide aux Bahours Yéchiva (et Avréhims) est beaucoup appréciée dans le Ciel! Et comme le dit Rabbi Nahman Ben Feïgue : dans la vie il n'y a pas de Yéhouch/ d'abandon et de désespoir!! Ein Youch BaOlam CLALL!!

Shabbat Chalom, et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut.

David GOLD Soffer tél:972 55 677 87 47

email :9099495s@gmail.com